

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2021

Damouzy

*Un village où il fait
bon vivre !*

Mairie de Damouzy
2 Rue du Pâquis
08090 Damouzy
03 24 33 52 53
mairie@damouzy.fr

L'ensemble de ce bulletin se trouve également sur le site <http://www.damouzy.fr/>.
Vous y trouverez des compléments, d'autres informations ainsi qu'une vidéo de
l'équipe municipale pour les vœux.

Les vœux du maire

Lors de la parution du précédent bulletin, nous sortions du confinement après bien des préoccupations sur la santé de nos concitoyens, la reprise des cours à l'école, etc.

Nous pensions alors que le pire était passé, mais malheureusement l'histoire se répète. Espérons que le bilan humain sera le moins élevé possible et ayons une pensée particulière pour le personnel soignant.

Les attentats que nous avons connus cet automne en France, en Autriche et récemment en Afrique, ainsi que la mort de plusieurs gendarmes et militaires français, nous rappellent d'autres risques et assombrissent encore davantage l'actualité. Gardons espoir de réussir à surmonter toutes ces difficultés.

Nous avons été contraints d'annuler les fêtes d'Halloween et de la St Nicolas, cependant des distributions de bonbons ont été maintenues.

De la même manière, le traditionnel voyage n'a pas pu avoir lieu. En contrepartie, des paniers plus conséquents ont été offerts aux anciens.

Malgré les conditions sanitaires, nous avons démarré le marché, apprécié de tous et qui, nous l'espérons, continuera à avoir du succès.

Il n'y aura évidemment pas de cérémonie des vœux en ce mois de janvier 2021, c'est donc par l'intermédiaire de cette édition du bulletin que je souhaite à tous une heureuse année.

Christian Schneider

La factrice et les éboueurs n'ont pas pu vous solliciter directement pour leurs étrennes. Allez les voir à leurs véhicules en respectant les gestes barrières.

L'eau

La collectivité gestionnaire du réseau d'eau a connu des difficultés en fin de mois de septembre. La commune n'a été informée que très tardivement par mail un samedi matin alors que la réparation avait déjà été faite depuis plusieurs jours. L'analyse d'un prélèvement d'eau réalisé aussitôt après à Damouzy était conforme aux critères de qualité requis. Vous trouverez en complément de ce bulletin un bilan de la qualité de l'eau édité par l'ARS et transmis à la mairie pour diffusion.

Travaux

Les travaux de sécurisation à l'église sont maintenant terminés.

Au cimetière, le jardin du souvenir et ses abords ont été aménagés.

Le côté le plus dégradé de la route de Sorel a été renforcé par de la grave ciment, travaux complétés par l'arasement du bas-côté et le curage du fossé.

Agglo-vélo

La mairie va très prochainement adhérer au programme d'Ardenne Métropole intitulé agglo vélo afin d'obtenir des aides pour l'achat de certains vélos sous conditions.

Renseignements : <https://ardenne-metropole.fr/operation-agglo-velo/>

Un article sera proposé sur le site dès que l'adhésion sera validée.

Fibre

Les câbles sont arrivés dans la commune. Les boîtiers (un pour 7-8 maisons) sont installés. Des tests se poursuivent ainsi que les derniers travaux.

Le raccordement final boîtier-habitation sera effectué par le fournisseur d'accès internet que chacun aura choisi.

Vous pouvez suivre l'avancement du projet sur <https://www.losange-fibre.fr/> et sélectionner "éligibilité".

Une nouvelle adresse mail pour la mairie

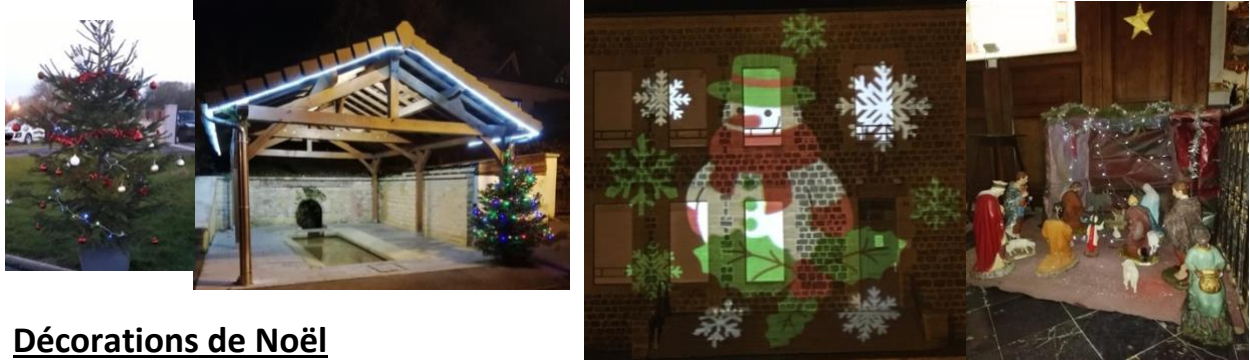
Nous étions un peu « frustrés » de voir Damouzy sur notre adresse mail.

Bonne nouvelle, nous avons retrouvé notre « z » !

La mairie est désormais joignable comme suit : mairie@damouzy.fr

Recensement

Le recensement (INSEE) devait intervenir dans le courant du mois de janvier. En raison de la pandémie, cette démarche est reportée à janvier-février 2022.



Décorations de Noël

La distribution de sapins pour l'extérieur a été particulièrement bien accueillie. La décoration aura permis à certains voisins d'échanger et de participer à l'embellissement du village. Tout cela a contribué au charme de notre commune « *où il fait bon vivre* » malgré le contexte si particulier de ces fêtes. Les cloches ont sonné les dimanches à 11h durant la période de Noël grâce à M. Terrien qui a également installé une crèche dans l'église.

Annuaire local :

Il est prévu de réaliser sur le site internet de la mairie un référencement des professionnels de la commune.

Si votre entreprise est domiciliée à Damouzy, vous pouvez envoyer un courrier électronique ou déposer un message en mairie, avec les informations suivantes : votre activité, vos coordonnées (nom de l'entreprise, adresse, téléphone, mail), un lien vers un site internet ou page Facebook (ou autre).

Bibliothèque à Damouzy

Un vendredi par mois, la bibliothèque de Tournes vient à votre rencontre dans la commune de Damouzy pour prêter des livres (enfants/adultes) de 16h à 17h30 aux dates qui sont affichées sur le panneau de la mairie et sur celui de la salle polyvalente où a lieu la permanence. La bibliothèque de Tournes fait partie des médiathèques communautaires d'Ardenne-Métropole, aussi, votre inscription vous permet d'emprunter et de rendre les documents dans les cinq médiathèques de ce réseau : Voyelles, Ronde Couture, Porte Neuve (Charleville-Mézières) ; G. Delaw (Sedan) et Tournes.

Le tarif : 12€ ; gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires d'une allocation de base...

Renseignements : à la médiathèque de Tournes : 03 24 29 33 02 et sur <https://ardenne-metropole.fr/mediatheques/>



Marché campagnard

Depuis le 15 novembre, chaque 2^e dimanche du mois (les dates apparaissent sur le site, onglet « calendrier »), se déroule au cœur de notre village un marché campagnard de producteurs. Cette initiative rencontre un bel engouement tant par sa fréquentation que par la diversité des exposants présents (une vingtaine en moyenne). Nous espérons que le succès continuera à être au rendez-vous et que d'autres consommateurs se joindront aux damouziens. N'hésitez pas à profiter de ce marché et à en parler autour de vous !

Halloween et St Nicolas annulées mais bonbons et chocolats distribués 😊

Suite à l'évolution de la COVID-19 et de la succession des mesures, nous n'avons pu maintenir les activités prévues (le concours de déguisement, le défilé avec St Nicolas...). L'ensemble de l'équipe municipale s'est mobilisé pour distribuer les bonbons et les chocolats, tout en respectant les gestes barrières. Cette démarche, à bonne distance, a permis un contact et des échanges avec les habitants. Normalement tous les foyers damouziens où il y avait au moins un enfant scolarisé de la maternelle au CM2 ont reçu les bonbons. Si par erreur, vous aviez été oublié, vous pouvez vous signaler en mairie (03 24 33 52 53 ou mairie@damouzy.fr)

Poubelles

Depuis plusieurs bulletins, il est demandé aux habitants de rentrer leurs poubelles (d'autant que maintenant il y en a deux et que la poubelle pour le recyclable est "très" voyante). Nous remarquons un effort important de l'ensemble des habitants, ce qui participe à donner un cadre encore plus agréable à notre village.

Nous ne sommes pas encore à 100% mais **comptons sur vous** pour y arriver.

Informations de l'Association Familles Rurales de DAMOUZY

Toutes les activités se sont arrêtées lors des 2 confinements causés par le Covid19 et restent en attente de reprise.

Quelques nouvelles cependant :

- Marches randonnées du niveau 1 ne reprendront pas avec les guides : Maurice et Claude, qui après de nombreuses années de « bons et loyaux services » désirent prendre leurs retraites bien méritées.

Des volontaires pour prendre leurs relèves seront les bienvenus. Si vous êtes candidats, contacter madame CHABOT.

- Marches randonnées du niveau 2 : distance environ de 6 à 8 kilomètres sans difficultés avaient déjà repris depuis en septembre 2020. Les marcheurs du niveau 1 pourront intégrer le groupe s'ils le désirent. Des nouveaux participants seront les bienvenus.

Le rassemblement se fera sur le parking de l'église de DAMOUZY à 13h30 tous les lundis.

- Les activités suivantes reprendront également **dès que les mesures sanitaires seront levées.**

Stretching : le jeudi à 18h30 ; Peinture : les mercredis à 13h45 ; Tennis de table : les mardis à 18 H -seulement s'il y a suffisamment de joueurs. Avis aux amateurs : Adolescents (filles et garçons) – Adultes (mixtes)

Jeux de société : les mercredis après-midi (belote, tarot, jeux divers). Les personnes intéressées peuvent déjà se faire connaître auprès de la présidente

Toutes ces activités sont gratuites, encadrées par des bénévoles compétents et sont ouvertes aux habitants de Damouzy et extérieurs. Les activités en salle se déroulent à la « salle polyvalente de Damouzy ».

Seule une carte d'adhérent à Familles Rurales sera demandée. (Possibilité de faire des essais gratuitement des places sont encore disponibles dans certaines activités).

Renseignements auprès de la présidente Mme Chabot : tél. 03 24 33 52 18.